

**Motion des 28 enseignants du public, AESH et parents d'élèves réunis
avec la FNEC FP FO
Le jeudi 7 mai 2020**

**Le protocole sanitaire est irréalisable !
Nous ne pouvons pas l'accepter : pas de retour en classe temps que les conditions
sanitaires ne sont pas réunies**

Le gouvernement envisage de rouvrir les écoles à partir du 11 mai. Un protocole national a été adressé dans les écoles et les mairies pour expliquer comment organiser ce retour. Que ce soient les parents, la communauté scientifique, les enseignants, les AESH, les ATSEM, tous s'accordent à dire qu'il est irréaliste et irréalisable.

- Pour preuve, à travers le pays, les arrêtés préfectoraux demandant un report de la rentrée se multiplient. C'est aussi le cas en Haute-Loire.
- Pour preuve, 80 personnes dans le secteur de Brioude, 55 personnes dans le secteur de Monistrol, 45 personnes dans le secteur du Puy en Velay, se sont réunies autour du syndicat FO pour dire que cette rentrée était inapplicable.
- Pour preuve, 40 directeurs d'écoles réunis avec FO ont tiré la sonnette d'alarme pour condamner ce protocole inapplicable, mettant en danger la santé, la sécurité et la responsabilité des personnels.
- Pour preuve, des lettres d'équipes pédagogiques à destination de leur hiérarchie pour dire que la rentrée n'est pas possible sont envoyées à travers tout le département.

NON, la rentrée ne peut pas avoir lieu dans ces conditions le 11 mai, ni le 12, ni plus tard. L'urgence n'est pas à la reprise, l'urgence est à la protection des enfants et des personnels.

Le seul argument économique n'est pas valable face à la santé de nos enfants et des personnels.

Le gouvernement, le ministre et l'administration de l'Education Nationale se désengagent de leurs responsabilités et imposent aux personnels d'endosser tous les risques, leur responsabilité (pénale, morale) en leur demandant d'organiser la rentrée alors que c'est une mission impossible. Ils ne donnent aucune consigne précise, impose un protocole réglementaire strict et irréalisable : les personnels sont pris en otage entre ces responsabilités, ces risques sanitaires et les parents d'élèves.

Nous apprenons que l'octroi d'autorisations d'absence pour garde d'enfants pour les personnels sera possible jusqu'à fin mai. Il était temps mais c'est très tard ! La mise en place volontairement tardive de ces autorisations d'absence (accordées la veille de la pré-rentrée) va mettre en difficulté les personnels dans les écoles car l'organisation scolaire est déjà planifiée dans beaucoup d'établissements. Cela risque de créer des tensions supplémentaires entre les personnels, les parents et l'école.

De plus, au prétexte de la crise sanitaire, le gouvernement organise le transfert de responsabilités de l'administration de l'Education Nationale aux collectivités territoriales qui peuvent ainsi exercer des pressions sur l'équipe enseignante. Nous refusons cela !

Le SNUDI-FO et les personnels présents conseillent aux personnels exposés en première ligne dans les écoles de lister tous les problèmes sanitaires et de sécurité (absence de masques, de gels, etc...) existants, les impossibilités d'appliquer le protocole sanitaire et de les envoyer à leur hiérarchie afin de se défendre en cas d'éventuelles poursuites pénales. Rappelons que les personnels seront responsables de ne pas appliquer les mesures strictes du protocole sanitaire.

En visite dans une école, le président - transgressant au passage 8 règles établies par le protocole – a annoncé qu'il ne ferait prendre aucun risque aux enseignants. Le premier ministre a quant à lui affirmé qu'on n'ouvrirait pas si le protocole n'était pas réalisable. Nous prenons acte de telles déclarations. Ainsi, à travers tous ces témoignages et prises de positions émis aujourd'hui, nous demandons fermement ne pas ouvrir les écoles.

Enfin, avant toute chose et afin d'enrayer cette épidémie, faute de vaccin, il est essentiel de mettre en œuvre :

- Dépistage systématique avant le retour en classe
- Fournir tous les moyens de protection efficace (masques de types FFP2, gants, gels hydro-alcooliques...)

C'est le message passé par la pétition départementale unitaire FO, FSU, UNSA, CGT, SUD et FCPE que nous appelons à signer. Il en va de même pour la pétition nationale initiée par la FNEC-FP-FO.